

L'Ami Cosséen

Le journal des Associations & de la municipalité

NUMERO 05
MAI 2010

Sommaire

Edito	p2
Vie Associative	p2
Conseil Municipal	p6
Etat Civil	p8
Informations diverses	p8
Objets trouvés	p10

Dossiers

Club de l'Amitié	p2
Spécial Embuscades	p4
La nuit des musées	p6
Les finances	p7

Depuis
janvier 2010
l'Ami Cosséen est
déposé
dans chaque
boîte aux lettres

Dates à retenir

Vendredi 7 mai	Soirée Cinéma « Comme un ruisseau mayennais »
Samedi 15 mai	Nuit des musées - Robert Tatin
Mardi 18 mai	Passage à la télé tout numérique
Samedi 22 mai	UC Sud 53 Circuit du Pays de Craon
Samedi 29 mai	US Méral Cossé - Tournoi de palets
Vendredi 4 juin	Réunion d'informations - Accueil loisirs
Samedi 5 Dimanche 6 juin	« Rendez-vous au jardin » - Musée Tatin

Les articles pour le prochain bulletin devront être déposés dans la boîte aux lettres pour le 15 du mois dernier délai

ÉDITION : Mairie de Cossé-le-Vivien avec le concours des Associations.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Joseph LOUAPRE, Maire. AGRAFAGE : Club de l'Amitié.

Edito

A l'instar de la nature qui se renouvelle au printemps, l'Ami Cosséen change lui aussi de présentation !

Ce changement, approuvé par le Conseil municipal, est le fruit du travail des membres de la Commission Communication- Cadre de vie avec l'appui et les conseils d'un professionnel de la communication.

Mais l'Ami Cosséen reste fidèle à ses objectifs d'origine, c'est-à-dire être au service des habitants de notre commune :

- en leur donnant toutes les informations utiles : horaires d'ouvertures de la mairie, des permanences, des divers services utiles à la vie de chacun...

- en faisant connaître la vie et les activités des nombreuses associations qui animent notre commune...

- enfin en servant de lien entre le Conseil municipal et tous les habitants afin de les informer sur les décisions et les projets en cours.

- Quels projets pour cette année 2010?

- La nouvelle salle de sports qui sera implantée sur le terrain de Beausoleil pour laquelle les appels d'offre sont en cours;

- La rénovation des bâtiments de la Frénoise afin d'améliorer notamment les conditions d'accueil des nombreux scolaires qui viennent découvrir le Musée Robert Tatin ;

- La réfection complète de la Grande rue, décidée par le Conseil général et réalisée en concertation avec la Commune ;

- L'embellissement du Parc municipal et les premières plantations dans la Prairie des peupliers.

Espérons que cette nouvelle présentation serve à améliorer l'information entre tous les acteurs de la vie de notre commune. N'hésitez pas à faire part de vos remarques ou propositions. Merci !

Joseph Louapre, maire.

Christophe Langouet,
adjoint cadre de vie et communication.

Club de l'Amitié

■ Lundi 03 mai

Concours de pétanque Cantonal à St Poix , engagement à 13h30

■ Mercredi 19 mai

Journée de la forme à Meslay- du – Maine salle socio- culturelle à partir de 09h30 entré gratuite

■ Mercredi 02 juin

Concours de pétanque interne réservé aux Adhérents du club de l'Amitié, Stade municipal rue de l'Oriette à 13h30

■ Dimanche 06 juin

Bal du club à 14h salle St Exupéry, animation Serge Music
Ouvert à tous.

■ Vendredi 11 juin

Journée dite du vélo, les personnes désirant se rendre à vélo par la voie verte à St Saturnin du Limet le départ est prévu à 10h au club

Les personnes désirant rejoindre le groupe pour le repas le départ des voitures est prévu à 12 h place du champ de foire, après midi détente à la Rincerie, le prix du repas est de 17€ à régler au restaurant s'inscrire près de Jules Dubourg ou Georgette Sabin avant le 1er juin.

■ Jeudi 17 juin

Journée détente Cantonale à Quelaines le détail vous sera communiqué par la presse ou auprès des responsables

■ Samedi 17 juillet

Une sortie est proposée au Carrousel de Saumur départ de Cossé vers 9h45mn pour Saumur, accueil au restaurant pour le déjeuner

Accès aux tribunes, représentation du Carrousel, école de cavalerie, présentation du cadre noir de Saumur, pause aubades de fanfares de cavalerie, démonstration de blindés et d'engins motorisés anciens et modernes tarif de cette journée 70€ nombre de places limitées s'inscrire rapidement près de Georgette Sabin

CINEMA

La municipalité en partenariat avec Atmosphères 53 participe à « l'année Jean-Loup Trassard en Mayenne ».

Jean-Loup Trassard (77 ans) est écrivain et photographe. Il dit de lui-même « qu'il est l'écrivain de l'agriculture ». Depuis 1961, il publie chez Gallimard des textes courts, des récits, et des photographies dans lesquels il raconte son « territoire ». La vision qu'il nous offre de la civilisation rurale traditionnelle qui disparaît irrémédiablement est à la fois ethnologique et politique.

Vendredi 07 mai - Salle Saint Exupéry à 20h30 sera présenté le film de Pierre Guicheney (cinéaste et producteurs de nombreux films et documentaires) :

« Jean-Loup Trassard, comme un ruisseau mayennais »

En présence de Pierre Guicheney et Jean-Loup Trassard. Cette séance permettra d'échanger à la fin de cette soirée.

ECOLE SAINTE MARIE Maternelle et Élémentaire

Madame MORTOIRE, Chef d'établissement de l'école Sainte Marie, se tient dès à présent à la disposition des familles qui souhaitent inscrire leurs enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Elle sera présente à l'école pendant les vacances d'été :

*jusqu'au mardi 13 juillet 2010

*à compter du jeudi 26 août 2010

Les rendez-vous sont possibles tous les jours, à votre convenance :

Contact : 02.43.98.81.14

Fax : 02.43.91.74.96

ecolesaintemarie3@wanadoo.fr

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Lors du rendez-vous, n'hésitez pas à

venir avec votre (vos) enfant(s). L'inscription est un moment privilégié qui permet d'échanger sur les propositions éducatives et pédagogiques de l'établissement, de rencontrer les enseignants et de visiter la structure. Les enfants petits et grands, tout comme leurs parents, peuvent ainsi exprimer ce qui les intrigue, inquiète, rassure et surtout ils visualisent l'espace et mettent un visage sur leur futur enseignant.

Au plaisir de vous rencontrer...

UC SUD 53

Sorties à vélo pour les femmes :

Tous les mardis jusqu'en Septembre, à 19 H précises, Rendez-Vous place du Champ de Foire devant la salle St Exupéry, pour une sortie à vélo de 18 / 20 Kms environ

Le port du casque est conseillé.....

Se renseigner près de M.A Rocher

Téléphone : 02 43 01 27 49

Circuit du Pays de Craon :

Le samedi 22 Mai 2010, aura lieu la course cycliste nommée « Circuit du Pays de Craon ».

La remise des dossards se fera dès 13H30 dans le Hall de la Salle des Sports, rue de l'Oriette.

Le départ sera donné cette année à Cossé le Vivien à 14 H 30. (Départ réel : route d'Astillé, RD 103)

Le circuit en ligne traversera 20 communes du Sud Mayenne, sur 111,200 Km.

Les coureurs passeront à Cossé le Vivien, venant de Cosmes vers 15H25 et à nouveau vers 17H, venant de Ballots.

Ils arriveront à Méral vers 17 H 15 et effectueront 4 tours d'un petit circuit de 4,200Km (route du Gravier, des Places, la Chupinière, et la Haute)....

L'Arrivée est prévue vers 17H40

Cette course ouverte aux 1-2 -3èmes catégories et Juniors totalisera : 128 Km

Venez nombreux les encourager !!

Equipe des cyclos de Cossé le Vivien.

Mai arrive profitons des jours plus long et des températures plus élevées pour la pratique du cyclisme.

Voici le programme

- 2 mai 92km : Cossé le Vivien, Athée, Livré, Niaffles, La Selle Craonnaise, St Saturnin du Limet, Renazé, La Chapelle Hulin, Gruge l'Hôpital, Bel Air de Combrée, Noyant la Gravoyère, St Aubin de Pavail, La Ferrière de Flée, St Sauveur de Flée, Chemazé, Laigné, Marigné-Peuton, Simplé, Cosmes, Cossé le Vivien.

- 9 mai 87km : Cossé le Vivien, Méral, St Poix, Cuillé, Gennes sur Seiche, Argentré, Mondevert, Bréal sous Vitré, La Chapelle Erbrée, St Merve, Bourgon, St Pierre la Cour, La Gravelle, Montjean, Cossé le Vivien.

- 16 mai 87km : Cossé le Vivien, Montjean, La Gravelle, St Pierre la Cour, Bourgon, St Merve, La Chapelle Erbrée, Bréal sous Vitré, Mondevert, Argentré, Gennes sur Seiche, Cuillé, St Poix, Méral, Cossé le Vivien.

- 23 mai 120km : Cossé le Vivien, Astillé, Nuillé sur Vicoin, Entrammes, Parné sur Roc, Bazougers, St George le Fléchar, Vaiges, Chamme, Sainte Suzanne, Livet, Montsûrs, St Cénére, La Chapelle Anthenaïse, Louverné, Changé, St Berthevin, La Maison Neuve, Cossé le Vivien.

- 30 mai : Sortie annuelle au bord de la mer. Nous ferons le point sur la composition du groupe ultérieurement.

Les départs sont prévus à 8h30 devant la salle Saint Exupéry chaque dimanche.

Bonne route

Travaux rue de Nantes

Suite à l'effacement des réseaux électriques l'an dernier, la municipalité va engager les travaux de réfection des trottoirs, pose de bordures et enrobé. Ces travaux s'effectueront

du 18 mai au 18 juin 2010

sans déviation mais avec la mise en place d'une circulation alternée. Comptant sur votre compréhension.



Services Municipaux

Secrétariat de la Mairie

☎ 02 43 98 80 24

Ouverture au public du lundi au vendredi de 10H à 12H15 et de 14H à 17H et le samedi de 9H30 à 12H FERMÉ le jeudi après-midi.

Services municipaux

☎ 06 14 42 50 51

Urgences fin de semaine et jours fériés

Bibliothèque

☎ 02.43.37.32.76.

Lundi (16H30—17H30), Mercredi (10H—12H et 17H-18H), Vendredi (14H-18H) et Samedi (14H—15H). Possibilité de retour des livres 24H/24 et 7jrs/7 grâce à la «boîte express».



Déchetterie

☎ 02.43.64.31.69.

Ouverte le lundi, le mercredi le jeudi et le vendredi de 13H30 à 17H30 et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30.

Musée



Ouverture tous les jours de 10h00 à 19h00

Tél 02 43 98 80 89.

Spectacle

LES NAUFRAGÉS DU RÉVEILLON DE LA ST JÉROME

VENDREDI 1ER OCTOBRE

À COSSÉ-LE RIBIEN

SAMEDI 2 OCTOBRE

À QUELAINES-ST-GAULT

DE 20H À 1H DU MATIN

En hommage à notre légendaire Vivien L'Écossais 1381 -1405 (disparu dans la nuit de la St Jérôme le 30 sept)

www.lesebuscades.fr

lesebuscades.cosse@wanadoo.fr

TARIFS

RÉVEILLON-REPAS-SPECTACLE

>> avant le 30 Juin : 30 €

25 € - Demandeur d'emploi / étudiant sur présentation carte.

>> après le 30 Juin : + 5 €

REPAS:

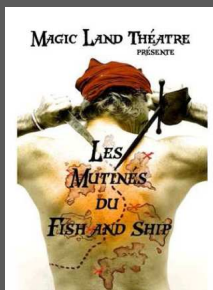
Apéro Toasts

Marmite des naufragés

Dessert - Café

Avec 25 comédiens : l'équipe du Magic Land

Théâtre (Belgique), le Rideau Attelé, les Pirates de la Petite Étoile, le Juke Box vivant, les serveuses de chez Mac Grégor, les cornemuses de Mac Néness et pour vous accueillir: Lord Edward et Darling.



infos & réservations

☎ 02.43.91.79.63

Par courrier :

FESTIVAL DE L'HUMOUR

B.P. 52 - 53230 COSSÉ LE VIVIEN

Joindre le règlement et une enveloppe timbrée à l'ordre : Festival de l'Humour

Tournoi de palets

29 MAI 2010 à partir de 10H30 au stade municipal de Cossé le Vivien.

Tournoi organisé par le club U.S. MERAL-COSSE :

2 joueurs par équipe

(Inscription 8€ par équipe)

4 palets par joueur

Inscription:

Antoine POTTIER 06.03.79.94.00

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER...

Une buvette sera à votre disposition avec la possibilité de se restaurer sur place le midi.

Accueil de Loisirs

Ouverture en Juillet

Les vacances du mois de Juillet arrivent à grands pas... L'équipe d'animateurs prépare un Accueil de Loisirs, sur le thème :

Explorons le temps avec Arthur

Les inscriptions commenceront à partir du 17 Mai 2010, auprès de la directrice de la Maison de l'Enfance, Adèle Huchedé, 02 43 26 36 42. Vous pourrez également télécharger le dossier d'inscription : (www.cosse-le-vivien.fr).

Une réunion d'information aura lieu le **4 Juin 2010 à 20h**, à la Maison de l'Enfance. Vous rencontrerez toute l'équipe d'animation, qui vous expliquera le programme ainsi que les différents camps.

L'Accueil de loisirs ouvrira ses portes du **5 au 30 Juillet 2010**, les horaires d'ouverture sont : 9h-12h / 13h30-18h - Garderie de 7h30 à 9h et de 18h à 18h30. Repas pris au restaurant scolaire, les pique-niques sont compris comme un repas.

Vous trouverez ci-dessous les différents tarifs :

Tarifs Commune				
Durée	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant
1 Semaine	50 €	47,50 €	45,00 €	Gratuit
2 Semaines	80 €	76,00 €	72,00 €	
3 Semaines	115 €	109,25 €	103,50 €	
4 Semaines	142 €	134,90 €	127,80 €	

Tarifs Hors Commune				
Durée	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant
1 Semaine	55 €	52,25 €	49,50 €	Gratuit
2 Semaines	85 €	80,75 €	76,50 €	
3 Semaines	120 €	114,00 €	108,00 €	
4 Semaines	148 €	140,60 €	133,20 €	

Suppléments Camps

Tranche d'âge	Lieu	Nombre de jours	Prix
Nuitée (3-5 ans)	Maison de l'Enfance	1 nuit	7 €
Grand (9-13 ans)	Sillé le Guillaume	5 jours (4 nuits)	85 €
Moyen (6-8 ans)	Sillé le Guillaume	4 jours (3 nuits)	73 €

Autres tarifs

Garderie (7 h 30/9 h) : 1,5 €

Garderie (18 h/18 h30) : 1 €

Repas (Facturé par DGFIP) : 3,84 €

Tarif voyage : défini suivant réservation Rockyssimomes

Ouverture en Août

Il sera proposé, sur les dossiers d'inscriptions de Juillet, une inscription pour la période du

23 Août au 1er Septembre 2010.

L'Accueil de Loisirs ouvrira s'il y a un minimum de 20 enfants inscrits à cette période.

Les tarifs seront 8 €/ jour, 36 €/ semaine + 2 € hors commune

Cossé se développe ...

■ MENGUY Charpente reçoit le prix de la gestion et des ressources humaines :

Tous les ans, la Chambre des Métiers de la Mayenne, la BPO et le conseil général remettent les prix Stars et Métiers. Le 17 mars dernier, à Changé, l'entreprise Menguy Charpente de Cossé le Vivien a obtenu le 1er prix de gestion et de ressources humaines.

■ Création d'une nouvelle entreprise : NERUAL CLOTURES ET POSES SARL

Gérant : MR LAURENT Aurélien
Création d'un emploi.

Objet : pose et vente de clôture pour particuliers et professionnels ainsi que la pose de matériel sportif en tout genre (pare ballon, buts de foot, main courante, abri touche, multisports,...)
Tél: 06.71.74.34.73

■ RENOV STYLE

Entreprise de menuiserie (Menuiseries, fenêtres, portes, volets, Stores, Escaliers, cuisines, portails, portes de garage, agencement, automatisme) s'installe au 7 rue Laurent Lavoisier dans un atelier de 153 M2.

Tous au numérique ...

Passage à la télé tout numérique pour la région Pays de la Loire: 18 mai 2010

A cette date, chaque foyer de la région Pays de la Loire doit être doté d'un mode de réception numérique, sinon il ne recevra plus la télévision !

Les 5 engagements des professionnels agréés « tous au numérique »

0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)



La Fraternité Chrétienne des personnes malades et handicapées de la Mayenne

Voyage Paroisse Sainte Famille de l'Oudon le jeudi 27 mai.

- Départ 7h15 à Cossé le Vivien, place du Champ de foire

- Arrivée à Sainte-Anne d'Auray vers 10h - 10h15

- messe à 11h à la basilique

Déjeuner 12h30

- 14h30 visite guidée de tout le sanctuaire

- Retour à Cossé le Vivien vers 17h00

Prix par personne 55€ tout compris.

Date limite des inscriptions : jeudi 06 mai.

Renseignements et inscriptions :

- M. et Mme FOUCHER : 02.43.06.57.63

- Mme BÉZIER : 02.43.98.27.25

Services santé

CPAM

tous les lundis de 9H15 à 12H.

ASMA D (Service Soins Infirmiers à Domicile des Personnes Âgées) :

☎ 02.43.98.94.33.

Centre médico psychologique de Château-Gontier

☎ 02.43.70.73.10.

Permanence les vendredis à la **Maison de Retraite**. Accueil libre, anonyme et gratuit. RDV possible avec le Dr DJEBBAR, praticien hospitalier au 02.43.70.73.10

Services sociaux

Mission locale : Réservée aux jeunes de moins de 26 ans et sortis du système scolaire.

Accueil uniquement sur rendez-vous tous les mercredis de 14H à 17H 30 (bureau des permanences, à côté de la mairie).

☎ 02.43.56.00.12. (tous les jours).

☎ 02.43.98.87.15. (pendant l'accueil)

Assistant social

☎ 02.43.98.88.15.

le mardi matin de 9H à 12H

Conciliateur

Prochaine permanence : mercredi 16 décembre de 10H15 à 12H15

Allocations Familiales

2è et 4è vendredi de 8H45 à 11H30 (centre médico-social à Craon).

POMPIERS

33 interventions en mars 2010

Répartition par interventions:

Malaise ou blessé à domicile: 12
Malaise ou blessé lieu public: 7
Accident voie publique: 5
Personne ne répondant pas aux appels: 5
Feux de réduit: 1
Feux de cheminée: 2
Feux de VL PL: 1

Répartition par communes:

Cossé le Vivien 9
Quelaines 4
Monjean 1
Méral 6
Courbeville 2
Cosmes 3
Saint Poix 1
Selle Craonnaise 1
Livré-la-Touche 1
Craon 1
Astillé 4



Conseil Municipal

AFFAIRES GENERALES

Le conseil a validé plusieurs promotions de certains postes communaux. D'autre part, en fonction de leurs responsabilités, certains agents bénéficieront d'une indemnité mensuelle de 50 à 150€. L'incidence financière de l'ensemble de ces mesures est de l'ordre de 15 000 € par an.

CADRE DE VIE-COMMUNICATION

Prairie des peupliers

Dans un premier temps, l'étude du réaménagement du Raguénard menée par le Bassin de l'Oudon nous impose de différer la mise en œuvre d'une partie du projet. Des arbres seront plantés dans la zone qui longe les riverains de la rue de la Motte, ainsi que sur une partie de la rive gauche du ruisseau. Ces deux portions seront engazonnées. Un accès à la voie verte sera également réalisé. La suite des travaux et le réaménagement du ruisseau seront effectués à partir de juin 2011.

Jardin public

L'aménagement se poursuit avec notamment la mise en place d'un accès pour personnes à mobilité réduite, remplacement de la haie par une barrière en bois et installation de deux boîtiers électriques (Rue de Bretagne).

Fête de la musique

Elle aura lieu le vendredi 18 juin 2010 à partir de 19h00 dans le jardin public. La commission a reçu les commerçants et musiciens désireux de participer.

Site Internet et Ami Cosséen

Le devis de 1.413,70 € concernant la mise à jour du site Internet de la commune (www.cosse-le-vivien.fr) ainsi que la nouvelle présentation de l'Ami Cosséen a été validé par le conseil.

URBANISME-BATIMENTS-TRAVAUX

Chemin de l'Oriette

Suite à la rencontre avec les riverains, il a été décidé de goudronner le chemin (très utilisé par des familles). Le coût sera partagé comme suit : 1000 Euros à la charge de M. Beauducel, 1000Euros à la charge de M.

Turmeau et 1194 Euros à la charge de la commune qui recevra une subvention DSR (dotation de solidarité rurale du département) qui allègera sa participation.

Chemin de la petite Lande

Suite à la demande des riverains, le conseil valide le reprofilage par empierrement.

Chemin de la Gousserie

La commune souhaite que ce chemin reste accessible aux randonneurs, par conséquent toute cession ferait l'objet d'un droit de passage dûment accepté et enregistré. Dans le cas contraire la situation resterait inchangée et il serait mis à la disposition du riverain de la pierre pour permettre l'entretien du chemin.

Achat de matériel pour les services techniques

La tondeuse actuelle est équipée d'un système Mulching qui impose des tontes chaque semaine. L'investissement d'un nouvel équipement (Tracteur 40CV, broyeur et épareuse) permettra un entretien plus espacé de certains terrains et de réaliser de petits élagages. Le conseil valide cet achat (Green Mat, Bonchamps les Laval, 38.439,40 € TTC).

Haie du musée en bordure de route, sortie de virage :

Suite à la demande du Conseil général, afin d'améliorer la visibilité, la haie depuis la voie verte jusqu'à l'entrée du parking sera supprimée et remplacée par une clôture.

Diana Naturals

Des poids lourds stationnent régulièrement en face de Diana Naturals, direction Cossé, dans l'attente de l'ouverture de l'usine. Afin de supprimer cette gêne, un chemin piétonnier entre le rond point et la voie verte sera réalisé.

Desserte de l'étang de Bel Air, route de Méral

Un chemin piétonnier côté droit direction Méral entre la rue de Bretagne et le chemin de Bel Air permettra l'accès à l'étang.

CULTURE

Musée Tatin Nombre total de visiteurs 2009 : 18 084 - Total des recettes : 92 087,22 €. Les dépenses de fonctionnement ont été inférieures aux prévisions. Les travaux de toiture ont été subventionnés à hauteur de 65% environ.

CULTURE

Nuit des musées :

du samedi 15 au dimanche 16 mai 2010 - Cette année, le Musée s'associera au CNES, c'est un moyen de communication important. Le thème retenu sera « la lumière » : ce qui la produit et ce qui la réfléchit.

Rendez-vous aux jardins

samedi 5 et dimanche 6 juin 2010

Nuit des papillons

vendredi 25 juin 2010

Séance cinéma

Le 7 mai 2010 – Jean Loup Trassard
Film de Pierre Guicheney « Comme un ruisseau mayennais »

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Location des salles

En concertation avec les associations et la gendarmerie, les règles de fonctionnement concernant l'utilisation des salles communales ont été définies comme suit :

- 1 - Les contrats :
 - a. Envoi par la mairie du contrat de location 1 mois avant la manifestation
 - b. Retour du contrat par l'association 15 jours avant la manifestation
- 2.- La demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons
 - a. Demande d'autorisation d'un débit de boissons 15 jours avant la manifestation
3. - Les horaires
 - a. Horaires associations : de 20h00 à 2h30 (vente alcool) fin soirée 3h
 - b. Horaires / privé : de 20h00 à 1h30 fin soirée 2h.

Opération Chantiers

Argent de poche 7 jeunes se sont inscrits pour les vacances d'avril.

Nouvelle salle des sports

L'appel d'offre a été lancé le 23 mars 2010.

FINANCES

Comptes administratifs 2009 et budget primitif 2010

Le 1er avril dernier, le Conseil municipal a adopté, en présence de Mme. Bodelle (Trésorière de la Direction générale des finances publiques de Cossé le Vivien) les comptes administratifs pour l'année 2009 et les budgets primitifs pour l'exercice 2010.

Voici les principales données approuvées par le Conseil :

Résultats de fonctionnement

-Recettes de fonctionnement: elles se sont élevées à 3.174.000€ en augmentation de 245.000€ par rapport à 2008 (+8.4%). Les recettes fiscales ont augmentées de 188.000€ suite aux transferts de taux venant du Pays de Craon.

-Dépenses de fonctionnement : 2.343.000€ soit 799€ part habitant contre 714€ pour les autres communes de la même importance. Elles ont augmenté moins vite que les recettes (7.8%). Les intérêts des emprunts (51.000€) représentent 17€ par habitant contre 38€ pour les autres communes.

-Le résultat de l'exercice s'élève à 831.000€ et la capacité d'autofinancement nette est de 616.000€.

-Le ratio d'endettement a diminué (moins de 2 ans) du fait des remboursements au cours de l'année et de l'absence de souscription de nouveaux emprunts. Il n'en sera pas de même en 2010 car il faudra emprunter pour la construction de la nouvelle salle de sports.

Investissements

-Les ressources se sont élevées à 1.282.000€ et l'autofinancement (plus de 600.000€) a permis d'en financer plus de 50%. Les autres ressources proviennent des subventions reçues notamment pour le Musée Tatin, du remboursement de TVA dans le cadre du plan de relance gouvernemental de l'économie ainsi que d'un prélèvement sur le fonds de roulement.

-Les dépenses, soit 1.409.000€ sont le résultat des remboursements en capital des emprunts (198.000€) et des investissements de l'année, en particulier :

- Aménagements au restaurant municipal : 79.000€
- Réfection des toitures au musée Tatin : 259.000€
- Aménagements au complexe sportif de

l'Oriette : 39.000€

- Voirie, éclairage et aménagements dans l'agglomération: 240.000€
- Ecoles J. Jaurès : 177.000€
- Eglise et maison paroissiale : 26.000€
- Equipements des services de la commune: 37.000€
- Aménagement du terrain de la Gare : 232.000€
- Etang de Bel air : 57.000€

Projets pour 2010

-Sur proposition des différentes commissions municipales, le Conseil a retenu les travaux et investissements suivants :

-Bâtiments et équipements sportifs : 1.590.000€ dont 1.500.000€ pour la nouvelle salle de sports ;

-Autres bâtiments et équipements communaux : 196.000€ dont 45.000€ pour la construction d'un local pour l'association pomologique ;

-Travaux sur les équipements scolaires : 63.000€ ;

-Equipements culturels : 412.000€ dont 402.000€ pour la rénovation des anciens bâtiments de la Frénouse ;

-Equipements pour les services municipaux : 61.000€

-Aménagements et travaux d'urbanisme : 350.000€ dont Grande rue : 185.000€, réfection des trottoirs rue de Nantes : 60.000€

-Environnement et loisirs : 98.000€ dont 15.000€ pour la Prairie des peupliers et 17.000€ pour l'étang de Bel air.

L'ensemble des opérations prévues représente un budget d'investissement de 2.912.000€. Les travaux d'entretien ou de rénovation du patrimoine communal existant représentent près de 39% de ce montant et les nouveaux équipements 61%.

Le Conseil a décidé de souscrire un emprunt de 1.500.000€ qui sera affecté aux travaux de la nouvelle salle de sports.

Taux des impôts communaux

Afin de tenir compte du transfert de la compétence « voirie rurale et communale (chemins régularisés et goudronnés) » à la Communauté de communes (à l'exception de la voirie en agglomération), le Conseil a décidé, par 17 voix pour, 2 voix contre et un bulletin blanc d'appliquer une baisse des impôts communaux. Cette baisse correspondra à la moyenne annuelle des travaux supportés par la commune durant les 5 dernières années soit 53.000€. Voici donc les nouveaux taux applicables cette année :

Nature des impôts	Taux 2009	Taux 2010
Taxe d'habitation	16.16%	15.29%
Taxe foncier bâti	21.17%	20.03%
Taxe foncier non bâti	42.31%	40.03%

Depuis, le Conseil de la Communauté de communes a voté ses propres taux applicables sur l'ensemble des communes :

Taxe d'habitation	1.47%
Taxe foncier bâti	2.23%
Taxe foncier non bâti	3.76%

Comme on peut le constater, il s'en suivra une augmentation des impôts au profit de la Communauté de communes.

N.B. L'ensemble des chiffres présentés au Conseil municipal seront bientôt disponibles sur le site de la Commune.

Services à l'enfance

Mercredis récréatifs

☎ 02.43.26.36.42.

Tous les mercredis de 7H30 à 18H30
Les permanences sont assurées le lundi et le mardi de 14h à 16h.

Halte garderie itinérante

L'équipe du Bus des P'tits Bouts est disponible le lundi après-midi de 13H30 à 17H pour tous renseignements ou au 02.43.02.15.86 et 06.24.46.40.93.

La structure est ouverte de 9H à 17H : le vendredi à Cossé le Vivien

Relais Itinérant

Assistante Maternelle Parents

☎ 02.43.91.79.21 ou

☎ 06.22.00.07.27

Renseignez-vous auprès de Mmes Delphine Pruvost & Sylvie Blouin.
Ouvert les jeudis de 9h15 à 12h à la Maison de l'enfance, rue de l'Oriette.
Rue Antoine Laurent Lavoisier
BP 52 - 53230 COSSÉ LE VIVIEN
Web: ram@cc-cosse.fr

POUR QUE L'ETE N'OUBLIE PERSONNE



Les vacances étant un moyen parmi d'autres, de lutte contre l'exclusion, le Secours Populaire Français relance sa grande campagne annuelle : « POUR QUE L'ETE N'OUBLIE PERSONNE » et recherche des familles de vacances susceptibles d'offrir des séjours au plus grand nombre possible d'enfants de 5 à 10 ans, issus de familles défavorisées. Ces séjours durent trois semaines soit au mois de juillet soit au mois d'août.

Les dates 2010

Du 9 juillet au 30 juillet

Du 30 juillet au 20 août

Pour tout renseignement :

- Secours Populaire Français de Laval au 02 43 56 41 89

- Par Internet à l'adresse : contact@spf53.org Cette adresse email est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer Javascript pour la voir.

Pour aider le Secours Populaire Français dans sa campagne vacances « POUR QUE L'ETE N'OUBLIE PERSONNE »,

adressez vos dons

C.C.P. 2541-95 W RENNES

Ou

Secours Populaire Français
9 - 11 rue Achille Bienvenu
53000 LAVAL

TELEPAC

telePAC

Télédeclarez votre dossier PAC 2010. Le service est ouvert sous TelePAC du 1er avril au 17 mai 2010.

Télédeclarez aussi votre demande de PMTVA 2010 (ADMCA dans les DOM).

Téléchargez ou consultez les courriers envoyés par la DDT. (votre courrier 'découplage 2010' est en ligne à compter du 2 avril).

PÔLE EMPLOI



pôle emploi

Pour toutes démarches :
Pôle Emploi Laval Beck
63 rue Adolphe Beck -BP 1029
53010 LAVAL cedex
Tél 3949 Fax 02 43 59 22 39

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Les particuliers désirant se mettre en conformité au niveau de leur assainissement (ANC) peuvent bénéficier d'un prêt à taux zéro. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes au 02.43.91.79.79 ou sur le site internet de Cossé le Vivien.

RAPPEL DES FORMALITÉS EN URBANISME



Vous voulez réaliser des travaux :

- Constructions nouvelles (abri de jardin, garage, véranda, piscine, panneaux solaires, clôtures, antenne parabolique, etc...)
- transformation de construction existante (aménagement de combles, pose de vélux, etc...)
- changement de destinations
- travaux de ravalement

Vous voulez démolir des bâtiments :

Il est obligatoire de faire une déclaration en mairie avant de commencer les travaux

ETAT CIVIL

Naissances

Clément DEPIERRE : 18 mars 2010
6 rue des Jonquilles
Jules BONNARD : 13 avril 2010
22 rue Léonard de Vinci

Mariages

Isabelle GROLLIER et Sylvain RAIMBAULT
le 03 avril 2010
Larissa DISPLAN et Yannick BRUNEAU
le 10 avril 2010

Décès

Andrée RAIMBAULT née PAILLARD
7 rue de la Libération
Le 11 mars 2010
Léontine CHAUVIN née PLANTE
7 rue Ambroise Paré
Le 9 avril 2010

Informations diverses

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en **Mars 1994** qui n'auraient pas reçu de convocation de la Mairie sont priés de se faire connaître au secrétariat de la Mairie avant fin mars.

ANGOISSE, MAL-ÊTRE, DÉPRIME IDÉES NOIRES, DÉPRESSION, STRESS...

Ne restez pas seul(e) avec votre souffrance !

Venez en parler à des professionnels de l'écoute, infirmiers ou médecin spécialisé.



Permanence les vendredis à la maison de retraite :

Accueil libre, anonyme et gratuit.

RDV possible avec le Dr DJEBBAR, praticien hospitalier, 02.43.70.73.10.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

La Commune recherche des personnes souhaitant intégrer le groupe de bénévoles pour le local SDF ou la banque alimentaire.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 02.43.98.80.24.

A.S.M.A.D.

Depuis bientôt 20 ans, l'ASMAD met à votre disposition un Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) qui assure, grâce à une équipe d'aides soignantes, les soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, installation au fauteuil, aide au repas...) aux personnes malades, handicapées ou âgées.

Elle permet ainsi d'éviter une hospitalisation, de faciliter un retour ou un maintien à domicile et d'apporter un soutien à l'environnement familial.

Les soins sont entièrement pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie sous forme d'un forfait alloué au SSIAD. Le rythme et la nature des soins sont choisis avec la personne à aider et son médecin. Les soins infirmiers prescrits continuent d'être effectués par l'infirmier libéral ou le centre de soins de la personne et sont réglés par l'ASMAD.

Une coordination avec les autres services (ADMR, Familles Rurales...) peut permettre un maintien à domicile de qualité. Le service couvre les cantons de Cossé le Vivien, Craon, Saint Aignan sur Roë et les communes de Courbeveille et Astillé.

Rue Lavoisier (en face Shopi)
53230 COSSÉ LE VIVIEN - Tél : 02.43.98.94.33.

ou à votre domicile en cas d'impossibilité de vous déplacer.

BANQUE ALIMENTAIRE



Les personnes à revenus modestes ou qui éprouvent des difficultés financières peuvent se faire connaître auprès de M. DEHARD, assistant social, en vue de bénéficier de la distribution de denrées alimentaires. Apporter ses justificatifs de ressources et de charges.

Services Divers

Gendarmerie

Accueil du public :

Mardi et Jeudi de 9h à 12h

Correspondant Ouest France

☎ 02.43.98.83.13.

M. BERTHIER - 7 rue des

Jonquilles 53230 COSSE LE VIVIEN

Correspondant Courrier de la Mayenne et Haut Anjou :

M. VANNIER – ☎ 02.43.68.99.02.

Paroisse Ste Famille sur Oudon

☎ 02 43 02 75 14

Email: paroissesaintefamille@sfr.fr

Les permanences sont assurées à la maison paroissiale (Ancien presbytère) 7 rue de la poste à Cossé le Vivien le mercredi de 9h30 à 12h15 à partir du 1er juillet, il n'y aura plus de permanence le jeudi.

Pour les demandes de baptêmes et de mariages s'adresser au presbytère de Craon, (☎ 02.43.06.10.54) permanences du lundi au samedi, 10h à 12h et 16h à 18h sauf mardi toute la journée et samedi après-midi. Pour les demandes de sépulture, contacter Colette Marsollier au ☎ 02.43.06.62.96 ou Victor Lecot au ☎ 02 43 98 84 68 (en cas d'absence)

ASMAD
02 43 98 94 33



MAISON DE RETRAITE

La Résidence Ambroise Paré informe l'ensemble des habitants de l'ouverture hebdomadaire de « l'Accueil de jour » pour Personnes Âgées de plus de 60 ans dans ses murs chaque mardi. L'Accueil de jour, ouvert aux personnes désorientées, permet un maintien de l'autonomie et des relations sociales. Il aide au soutien des familles accompagnant leur proche.

Le nombre de personnes accueillies est limité à 8. Toute personne souhaitant bénéficier de ce service peut s'adresser au CLIC ALLI'ÂGES DU SUD OUEST MAYENNAIS.

Situé à Craon vous pouvez prendre contact au n° suivant :

02.43.09.30.64. La responsable **Madame DUTEIL** fournira les renseignements utiles (coût, horaires, transport...).

Nous pensons vraiment que ce service est un réel soutien pour les personnes âgées en difficulté vivant à domicile.

CULTURE

Nuit des musées :

du samedi 15 au dimanche 16 mai 2010 - Cette année, le Musée s'associera au CNES, c'est un moyen de communication important. Le thème retenu sera « la lumière » : ce qui la produit et ce qui la réfléchit.

Rendez-vous aux jardins

samedi 5 et dimanche 6 juin 2010

Nuit des papillons

vendredi 25 juin 2010

Séance cinéma

Le 7 mai 2010 – Jean Loup Trassard
Film de Pierre Guicheny « Comme un ruisseau mayennais »

OBJETS TROUVÉS



Porte-clés

En cas d'objet perdu veuillez vous présenter en Mairie



Avoir besoin d'aide,
ce n'est pas une question d'âge...



L'ADMR est à votre disposition pour:

- Le ménage, le repassage...
- Les courses et déplacements
- L'aide à la préparation des repas
- Le portage des repas
- L'aide à la toilette, au lever et au coucher
- L'accompagnement des personnes fragilisées
- La garde d'enfants, l'accompagnement aux activités
- Une aide en cas de grossesse, naissance, maladie ou hospitalisation
- La téléassistance

Contactez-nous!

ADMR, Annexe de la Mairie
lundi (10h30 - 11h30) Mardi (10h30 - 11h30)
Mercredi (9h30 - 12h) et Jeudi (14h - 15h)

02 43 98 95 73 cosse-admr53@wanadoo.fr

50%

déductibles
des impôts*

*selon réglementation en vigueur

CESU

Chèque emploi
service universel
préfinancé

DEMARCHES
ADMINISTRATIVES

bulletins de paie
déclaration URSAFF
financiers

LIVRE D'OR

Mrs Roland MESLAY, Henri COLLET ET Michel

DOREAU ont assuré la reproduction de feuillets du « Livre d'Or » des morts de la guerre 1914-1918, avec le soutien du Conseil Général de la Mayenne et l'appui de l'association des maires de France. Si vous souhaitez les consulter, un exemplaire est disponible à la mairie.

PONT-BASCULE

Le pont-bascule, situé Place de la Gare, en service depuis cet été et installé par la CAM, peut également être utilisé par les particuliers.

Le monnayeur sur place fonctionne avec des jetons. Ces jetons sont en vente à la mairie ou au restaurant de la Gare.

Le prix du jeton pour une pesée (tare ou brut) a été fixé à 4 euros par le Conseil Municipal.

PROLONGATION DES DÉLAIS DE VALIDITÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET OPPOSITION A DÉCLARATION PRÉALABLE

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, par décret en date du 19 décembre 2008, le délai de validité des permis de construire, d'aménager et de démolir ainsi que des décisions de non opposition à déclaration préalable est porté de 2 à 3 ans.

Ainsi, tous les permis actuellement en cours de validité voient leur durée de validité prolongée de 1 an. Cette mesure, qui concerne également les décisions de non opposition à déclaration préalable, s'applique jusqu'au 31 décembre 2010.



L'ami Cosséen
Le journal des Associations & de la municipalité